

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Citric Acid, 45% (w/w), with 5 ppm Iron

Numéro de Produit: R2125450

Autre Identification des Numéros de Produit: R2125450-1A

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Fiche de Données de Sécurité

Mot de Signal: **Attention**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	asse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	55.08
Acide citrique	C ₆ H ₈ O ₇	192.12 g/mol	77-92-9	44.92
Acide nitrique	HNO ₃	63.01 g/mol	7697-37-2	< 0.1
Fer	Fe	55.84 g/mol	7439-89-6	< 0.1

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: Aucune mesure n'est requise. Si nécessaire, lavez les zones de contact avec de l'eau.

Ingestion: Aucune mesure n'est requise. Si nécessaire, diluer avec de l'eau.

Fiche de Données de Sécurité

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque une sévère irritation des yeux

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

Fiche de Données de Sécurité

Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	"2 ppm TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	"4 ppm STEL" As Nitric acid [7697-37-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	"2 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA" As Nitric acid [7697-37-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

8.2. Contrôles de Expositión

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore à légèrement jaune

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: < 2

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Données non disponibles

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.22

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Réaction potentiellement explosive avec les nitates de métaux.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Peut émettre des fumées irritantes lorsqu'il est chauffé à la décomposition.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

Données non disponibles

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



Fiche de Données de Sécurité

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "1000 lb EPCRA RQ" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "1000 lb TPQ" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "1000 lb final RQ; 454 kg final RQ" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Fiche de Données de Sécurité

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "1.0 % de minimis concentration" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "Extraordinarily hazardous" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "Environmental hazard" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "Present" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "corrosive; reactive - second degree" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "SN 1356 500 lb TPQ" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "sn 1356" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Fer (CAS # 7439-89-6): "Present" As Iron [7439-89-6] (DSL)

Fer (CAS # 7439-89-6): Présent (LIS)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "Present" As Nitric acid [7697-37-2] (DSL)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)

Acide citrique (CAS # 77-92-9): "Present" As Citric acid [77-92-9] (DSL)

Acide citrique (CAS # 77-92-9): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Fiche de Données de Sécurité

Fer (CAS # 7439-89-6): "Present (ACTIVE)" As Iron [7439-89-6]

Fer (CAS # 7439-89-6): Present (ACTIVE)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "Present (ACTIVE)" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)

Acide citrique (CAS # 77-92-9): "Present (ACTIVE)" As 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy- [77-92-9]

Acide citrique (CAS # 77-92-9): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Fer (CAS # 7439-89-6): "231-096-4" As Iron [7439-89-6]

Fer (CAS # 7439-89-6): 231-096-4

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): "231-714-2" As Nitric acid [7697-37-2]

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2

Acide citrique (CAS # 77-92-9): "201-069-1" As Citric acid [77-92-9]

Acide citrique (CAS # 77-92-9): 201-069-1

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque une sévère irritation des yeux

Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

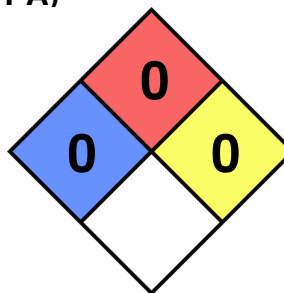
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 0
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-01-30

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.